



Meilleurs vœux pour 2012 !

On nous dit que l'année 2012 sera l'année de tous les dangers pour l'avenir et la santé de nos démocraties européennes. C'est sans doute vrai.

Mais il faut se rappeler aussi que ce sont les mêmes « spécialistes » qui avaient prévu dans les années 2000 une croissance éternelle, une mondialisation parée de toutes les vertus et une disparition du chômage.

Comme d'habitude, la vérité est peut-être entre les deux.

Pour passer le cap, il nous faut revenir aux méthodes et surtout aux valeurs éprouvées en cas de gros temps : union, solidarité, travail, rigueur. Sans oublier d'essayer de répondre aux questions fondamentales

comme l'arrêt programmé des créations de richesse ou la place des jeunes dans la société.

Au niveau des responsabilités qui sont les siennes, chacun, qu'il soit politique, partenaire social, décideur local, entreprise, association ou simple citoyen, ne devra pas l'oublier et devra agir en conséquence.

Alors l'année 2012 marquera le départ d'une nouvelle ère de prospérité. En tout cas, c'est ce que je vous souhaite à toutes et à tous.

Pierre Bédet

Sommaire

Environnement p. 2

Scolaire p. 3

Vie municipale p. 4

Stationnement p. 5

Vie sociale p. 6

Culture p. 7

Agenda p. 8

Un nouveau canisite place du Château

Ce quatrième équipement vient compléter les deux canisites place d'Armes et celui de la traboule de l'ancienne bibliothèque.

Dans la continuité de la campagne de lutte contre les déjections canines initiée cet été, un nouveau canisite a été mis en service le 28 novembre dernier place du Château. Il a été fabriqué avec des reliquats de matériaux bois existants aux Services Techniques.

Un distributeur de sacs « Toutounet » a été installé à proximité pour permettre aux propriétaires de chiens de ramasser les déjections de leur animal en cas « d'accident » sur le domaine public.

La mairie rappelle que l'utilisation de ces espaces dédiés est vivement conseillée : **en vertu de l'arrêté municipal n°2011/139P009 du 11 juillet 2011, les propriétaires de chien récalcitrants seront verbalisés.** Pour le bien-être de tous et l'image

rendue de la ville, il appartient à chacun d'entre nous de laisser le domaine public propre !

Une campagne d'affichage pour accompagner la sensibilisation

La mairie lance début février une campagne d'affichage dans les planimètres de la ville pour sensibiliser les habitants à la question des déjections canines : « En ville, un chien propre ne sort jamais sans son sac ». Traité au second degré de façon humoristique, l'objectif est simple : sans stigmatiser, inviter les propriétaires de chien à utiliser les investissements réalisés. Les services de la ville se sont mobilisés pour mettre en place les lieux appropriés, et les Services Techniques veillent particulièrement à tenir les canisites propres pour encourager



les propriétaires de chien à les utiliser.

Bref, le message est simple : faire un geste pour le confort de tous ! Pour un enjeu tout aussi simple : que nos rues, trottoirs et pelouses soient accessibles sans désagrément à tous les piétons, et en particulier aux enfants, aux poussettes et aux personnes âgées.

Plan communal de développement durable

Le jeudi 17 novembre, le maire recevait en mairie une cinquantaine de personnes pour une réunion publique sur le thème « Quelle ville demain ? ».

La population était invitée à s'interroger avec les élus sur « la ville d'aujourd'hui et de demain », dans l'objectif d'élaborer, à l'horizon du premier trimestre 2012, un « Plan communal de développement durable ». Lequel formalisera concrètement l'engagement de la Ville de Rumilly en matière de développement durable.

Si le développement durable est très souvent associé à la protection de l'environnement et au tri des déchets, il s'appuie aussi sur trois autres principes incontournables : l'équité sociale, l'efficacité économique (c'est-à-dire un développement dans la durée) et la gouvernance (la participation de la population aux décisions).

Le débat a été intéressant et riche ce soir-là, et de nombreux thèmes ont été abordés. Cette concertation a été complétée par la présence d'un



stand de la Ville de Rumilly sur le marché de Noël les 10 et 11 décembre qui a permis de recueillir, sur la base d'un questionnaire, d'autres avis et propositions.

Enfin, au sein de la collectivité, six rencontres d'un groupe de travail composé d'élus et techniciens de la Ville ont fait le bilan des actions engagées jusqu'à maintenant par la collectivité, car la ville ne part pas d'une page blanche. Le Défi des familles à énergie positive est un

exemple qui s'inscrit pleinement dans cette perspective.

Un rendu de cette phase de concertation, avec des propositions d'objectifs et d'actions sera proposé. Des thèmes d'actions seront formalisés dans le Plan Communal de Développement Durable, qui pourront être aussi variés que « s'appuyer sur un service public accessible et exemplaire », « lutter contre le réchauffement climatique », « préserver le cadre de vie », « contribuer au bien-être de tous les rumilliens », « favoriser la solidarité sur le territoire » ou encore « inciter les citoyens à participer à la vie publique », « soutenir le développement économique et inciter à des modes de production et de consommation responsables ».

Un slogan a été présenté lors de la réunion publique pour traduire plus fortement la volonté communale : « Pour demain, agissons aujourd'hui », ce qui fixe clairement le niveau des enjeux et de la mobilisation politique de la Ville de Rumilly.

De nouveaux élus pour le Comité Municipal Jeunes

Mardi 6 décembre dernier, les élèves des collèges Le Clergeon et Démoz de la Salle habitant Rumilly ont élu les jeunes qui les représenteront au sein du CMJ.

Ce fut des élections réussies, puisque plus de 80 % des inscrits ont participé, avec 560 votants pour 738 inscrits sur les deux collèges.

Après avoir conduit une véritable campagne électorale dans leur collège respectif, dix jeunes sont élus parmi les dix-neuf candidats, pour un mandat de deux ans. Ils rejoignent donc les huit jeunes élus de l'an dernier et le nouveau Comité Municipal Jeunes débute ses missions dès ce mois de janvier 2012.

Les jeunes élus ont pour mission de représenter au mieux leurs camarades, de proposer et de réaliser des projets qu'ils trouvent opportuns, sur des thématiques comme la culture, l'environnement ou le social. Ce sera aussi pour eux l'opportunité de découvrir le fonctionnement des

institutions municipales, départementales, nationales ou mêmes européennes, en participant à des visites proposées par la Direction Education-jeunesse, qui accompagne leurs activités.

Les résultats

Au collège Le Clergeon

Deprez Théo (207 voix)
Ditta Julie (109 voix)

Germain Rémi (138 voix)
Girbes Candice (77 voix)
Mermet-Guyennet Hadrien (87 voix)
Ravix Nathanaël (77 voix)
Wanaverbecque Mélynda (191 voix)

Au collège Démoz de la Salle

Grosjean Laurélène (89 voix)
Menelot Matthieu (112 voix)
Soehnlén Emeline (73 voix)



Inscriptions rentrée scolaire 2012/2013

Pour nos tous petits, l'heure de la rentrée n'a pas encore sonné, mais il est déjà temps de songer aux formalités. Pour les enfants nés en 2009, les préinscriptions s'effectueront du lundi 13 février au vendredi 23 mars 2012 auprès de la Direction Education Jeunesse.



Les minis clubs, un vrai moment de découverte pour les élèves de primaire

Faire de l'heure du temps de midi, un moment de plaisir et de découverte, c'est l'objectif recherché dans la création des mini-clubs. Depuis novembre, les animateurs des restaurants scolaires proposent aux demi-pensionnaires des mini clubs autour du sport, de la musique, de la nature....

Si les ateliers éducatifs ont un objectif clairement pédagogique, en ayant pour but d'aider l'enfant dans sa réussite à l'école en lui proposant des ateliers spécifiques qui vont l'accompagner dans l'acquisition de compétences, les mini-clubs, eux, se veulent des instants de découverte et d'échanges.

Ce sont les enfants qui choisissent s'ils souhaitent ou non y participer. Ils sont seuls à décider et à s'inscrire, chaque jour, aux mini-clubs du midi.

« Quels enfants pour la planète et quelle planète pour nos enfants ? » est la thématique qui sous-tend le projet, dont les mini-clubs sont l'expression concrète. Un vaste programme qui laisse la place à des activités variées tels que « Danse en corps », pour découvrir différents types de danses « Jardin des possibles » autour de la biodiversité et des pratiques écologiques ; « Sum » propose des exercices de relaxation, d'étirements et de respiration ou encore « Sports & co », « Ludo Team », « Tutti Déco », « T'es philo »...

Ces mini-clubs sont aussi l'occasion de rencontrer les enfants d'autres écoles. Un pari réussi puisque près de 80 enfants participent chaque midi aux 7 à 8 ateliers organisés...

« Prévenance Travaux » : un service gratuit d'ERDF

Le 12 décembre dernier, Pierre Béchet, Maire de Rumilly et Yannick Périn, Directeur territorial Anancy Léman d'ERDF, procédaient à la signature d'une convention de partenariat pour la mise en place du service « Prévenance Travaux ».

ERDF (Electricité Réseau Distribution France) intervient régulièrement sur les lignes pour des travaux de maintenance, d'élagage ou de renforcement et ces opérations nécessitent parfois d'interrompre temporairement la distribution d'électricité. Dans ces cas, ERDF a le souci d'informer à l'avance les clients des coupures d'électricité occasionnées pour leur permettre de mieux s'organiser.

Pour renforcer le dispositif d'information existant, un nouveau service, appelé « Prévenance Travaux », est en cours d'expérimentation sur la région Rhône-Alpes Bourgogne, et sur Rumilly et Thonon en particulier pour le département de la Haute-Savoie.

Ce service propose à l'ensemble des habitants d'être prévenus individuellement par mail avant une coupure pour travaux programmés.

Pour bénéficier de ce service gratuit,



vous devez vous inscrire sur le site internet d'ERDF : <http://www.erdf-prevenance.fr>. Vos coordonnées ne seront utilisées qu'à ce seul effet et en aucun cas à des fins commerciales.

La Ville de Rumilly souscrit d'autant plus pleinement à ce projet qu'il peut faciliter le quotidien des administrés utilisateurs d'internet. Cette convention s'inscrit dans la continuité des relations de confiance qu'entretiennent la Ville de Rumilly et ERDF depuis de nombreuses années. Elle permettra de renforcer les échanges pour encore mieux accompagner les travaux réalisés sur la commune.

EDF/ ERDF Quèsaco ?

EDF (Electricité De France) propose de fournir de l'électricité en son nom. C'est un fournisseur d'électricité parmi d'autres fournisseurs aujourd'hui, depuis la mise en concurrence de ce marché le 1^{er} juillet 2007. La liste des fournisseurs est disponible sur le site energie-info.fr.

ERDF (Electricité Réseau Distribution France) est le réseau qui distribue l'électricité des fournisseurs et entretient des réseaux moyenne et basse tensions qui permettent l'acheminement de l'électricité.

Du nouveau sur www.mairie-rumilly74.fr

Le site internet s'est offert un petit toilettage graphique et arbore de nouvelles couleurs, en intégrant le nouveau logo de la ville.

Cela a été l'occasion de réaménager certaines rubriques, pour permettre de circuler sur le site de manière plus intuitive et mieux trouver l'information recherchée.

Les rubriques « Culture » et « Sport/Vie associative » ont été dissociées pour mieux refléter l'actualité foisonnante proposée par les services de la Direction des affaires culturelles, et permettre également à la Direction des Sports de la Vie associative de s'étoffer.

La création d'une lettre d'informations « Toute l'actu de ma ville » vient compléter les travaux effectués. La première lettre a été diffusée en toute fin d'année 2011 et elle est envoyée tous les 15 jours aux internautes qui le souhaitent.

Après s'être abonné à la newsletter en remplissant un formulaire d'inscription sur le site internet, l'abonné reçoit par mail la lettre d'information qui propose la liste des derniers sujets mis en ligne, pour inviter les habitants à venir consulter les dernières nouvelles : la ville vient à l'internaute.

En cliquant sur l'article de son choix, le lecteur est redirigé vers la page



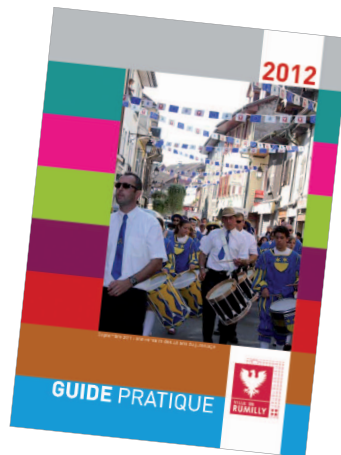
correspondante sur le site, et peut ainsi parcourir l'article exhaustif.

Le site internet est actualisé tous les jours, il constitue un vivier d'informations très utile pour se tenir informé sur ce qui se passe dans notre ville. A consulter sans modération !

Le guide pratique et l'agenda de la Ville changent de look

L'équipe municipale a décidé de reconduire l'édition du guide pratique et de l'agenda de la Ville de Rumilly pour l'année 2012. Ces supports d'informations très appréciés des habitants sont financés grâce à la collecte publicitaire réalisée auprès d'annonceurs, qui sont principalement les commerçants et les entreprises locales. Le marché concernant leur réalisation a été attribué à un nouveau prestataire cette année, l'Agence Européenne de Communication Publique (AECP). Distribués courant janvier dans votre boîte aux lettres, vous avez pu découvrir ainsi deux documents « nouveaux ».

La mise en page du guide et de l'agenda a été revue, pour permettre une lecture plus intuitive. La hiérarchisation des informations a été travaillée pour la rendre plus lisible et accessible à tous. Pratiques, tant dans leur format que dans leur contenu, ils regroupent toutes les informations utiles pour bien vivre dans notre ville et vous simplifier la vie au quotidien.



Vous pouvez retrouver le guide pratique dans sa version interactive sur le site www.mairie-rumilly74.fr pour une consultation dynamique.

Malgré la vigilance de la mairie pour couvrir tous les quartiers de la ville, il arrive parfois que la dépose dans les boîtes aux lettres soit incomplète. Si toutefois vous ne les avez pas reçus, vous pouvez les demander en mairie où des exemplaires sont disponibles.

Sauvegardons le patrimoine rumillien

C'est au sculpteur Fernand Terrier que la restauration des portes de la chapelle de l'Aumône a été confiée.

La restauration a consisté en la reconstitution des parties bois (chêne massif) détériorées de la porte d'entrée



principale et de la porte d'entrée de côté. Il a été fait de même sur la tôle de protection percée par la rouille au fil des intempéries. Cette dernière a été complètement décapée manuellement par sablage. La peinture appliquée se patinera au fil des mois pour permettre à la pièce de conserver son caractère authentique.

Dans la continuité, la collectivité va lancer prochainement un appel d'offre pour la restauration du clocheton, de la vierge du faîtage et de la statue de St Joseph. Un passage obligé pour conserver ce patrimoine d'une très grande qualité.

Un nouveau disque de stationnement obligatoire au 1^{er} janvier 2012

Le décret du 19 octobre 2007 a modifié l'article R417-3 du code de la route traitant de la durée du stationnement en introduisant un nouveau modèle de disque de contrôle.

L'objectif reste le même : favoriser la rotation des véhicules en limitant la durée de stationnement qui demeure gratuite. Le disque auquel nous sommes habitués comporte 2 fenêtres, « heure d'arrivée » et « heure de départ » avec une amplitude de stationnement maximale de 1h30.

Le nouveau disque dit « européen » ne comporte plus qu'une seule fenêtre au recto ; l'automobiliste indique uniquement son heure d'arrivée. Les règles de stationnement restent quant à elles inchangées pour l'instant.

Aussi, dès que vous stationnez sur une zone réglementée (zone bleue ou arrêt minute), pensez à apposer votre nouveau disque de façon visible dans votre véhicule. Votre durée de stationnement est fixée par la couleur de votre emplacement :

- **en zone bleue** : matérialisée au sol par des marquages bleus, elle est en vigueur tous les jours de 9h à 19h, sauf les dimanches et jours fériés. Elle vous autorise à stationner pendant 1h30 sur le même emplacement.

- **en arrêt minute** : matérialisé au sol par une couleur jaune et en vigueur tous les jours de 9h à 19h, sauf les dimanches et jours fériés, le stationnement sur cette zone est limité à 15 minutes.

Les disques européens sont disponibles dans les commerces.

L'accueil de jour « Fleur de coton »



Une terrasse abritée permet de profiter des beaux jours

Depuis le 7 juin 2011, « Fleur de coton » accueille des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentées vivant à domicile.

Créée à l'initiative du centre hospitalier de Rumilly, « Fleur de coton » est une structure qui offre un programme d'accueil à 6 personnes, du lundi au vendredi de 10h à 17h, dans le bâtiment l'EHPAD « Les Coquelicots ».

Cet accueil est organisé pour aider et soutenir les familles, et permettre aux malades de sortir de l'isolement tout en prolongeant leur maintien à domicile. L'équipe de « Fleur de Coton » est composée d'une coordinatrice, d'une assistante de soins en gérontologie et d'une psychologue. Ensemble, elles accueillent les patients pour différentes activités. « Fleur de coton » doit ainsi permettre au travers des activités et de l'accompagnement proposé de

préserver les capacités intellectuelles et motrices des patients et de leur donner des repères dans le temps et dans l'espace.

Adapté et sécurisé, l'accueil de jour dispose d'une grande salle d'activité, munie d'une cuisine thérapeutique, d'un lieu pour la prise des repas et d'un espace pour le repos. Une terrasse abritée permet de profiter des beaux jours.

Une convention a été signée entre le centre hospitalier et l'association ADCR (Aide à Domicile du Canton de Rumilly) qui prévoit la mise en place d'un transport afin d'aller chercher et reconduire à leur domicile les personnes accueillies à « Fleur de coton ».

Renseignements : secrétariat de gérontologie du centre hospitalier de Rumilly

Tél. 04 50 01 80 81
sec.gerontologie@ch-rumilly.fr

Des cours de français pour les personnes de nationalité étrangère

L'organisme de formation La Frate propose aux personnes de nationalité étrangère d'améliorer leur français oral et/ou écrit.

Ce dispositif de formation linguistique est dispensé à la Maison de l'Albanais à Rumilly et se déroule sur deux journées : les mardis et vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 (des aménagements d'horaires sont possibles). Les cours et examens sont financés par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration et sont donc gratuits pour les personnes participantes.

Public concerné

Peuvent participer les personnes majeures qui détiennent un titre de séjour ou une carte d'identité européenne valide et qui déclarent résider durablement sur le territoire. Les personnes n'ayant jamais été scolarisées dans leur pays peuvent

elles aussi bénéficier du parcours de formation. En effet, le formateur adapte son cours en fonction des acquis de chaque stagiaire.

Comment en bénéficier ?

L'Espace Emploi formation reçoit les personnes pour un entretien, sur rendez-vous. Une fiche de liaison sera établie et adressée à l'organisme de formation qui convoquera à une information collective.

La Frate évalue le niveau des personnes et les oriente sur le parcours linguistique correspondant, assure leur suivi, et inscrit éventuellement les candidats aux examens DILF (Diplôme Initial de Langue Française) ou DELF (Diplôme d'Etudes en Langue Française) sanctionnant chaque parcours de formation.

Renseignements auprès d'Alphonsine Réal, Espace Emploi Formation de la Ville de Rumilly.

Tél. 04 50 01 43 35

Le PIG, une aide pour rénover votre habitat

Vous êtes propriétaire de votre logement ou d'un logement destiné à la location et vous souhaitez le rénover ? Des conseils et des subventions peuvent vous être octroyés dans le cadre du PIG (Programme d'Intérêt Général) mis en place sur les Communautés de communes de Rumilly et du Pays d'Alby.

Cette procédure permet aux propriétaires de logements achevés depuis plus de 15 ans de bénéficier de subventions pour le financement de certains travaux destinés à améliorer le confort du logement à condition qu'ils soient réalisés par une entreprise du bâtiment (fourniture et pose) et qu'ils ne soient pas déjà commencés.

Renseignements

Cabinet Urbanis, tél. 04 79 33 21 26
chambery@urbanis.fr

Programmation culturelle

Réservations : 04 50 64 69 50
billetterie@quaidesarts-rumilly74.fr

Mercredi 11 janv. - 15h et 18h30

MINIFOCUS

Concert dès 5 ans

Dans cette boîte à musique géante, bruits de cuillère et d'instruments-jouets bricolés viennent s'ajouter à des guitares distordues ou à un tuba aux vibrations ventriculaires, pour donner naissance à une virée musicale pour bambins !

Tarifs : 9€ / 6€ / 4€

Mercredi 18 janv. - 17h30

IMPERIAL KIKIRISTAN

Répétition publique

Au Quai des Arts du 16 au 21 janvier pour la création du « Kikiriki Club », l'Imperial Kikiristan, dont le répertoire est hérité des fanfares du monde entier, nous ouvrira les portes de sa résidence.

Entrée libre

Mercredi 1er fév. - 15h

NOIR, BLANC, ROND, Théâtre T

Théâtre de formes animées dès 2 ans

Quelques ronds, comme des signes poétiques : des grands, des petits ; des noirs, des blancs. Avec peu de choses mais beaucoup de poésie, le Théâtre T ouvre avec ce spectacle une porte sur l'imaginaire...

Tarifs : 9€ / 6€ / 4€

Samedi 4 fév. - 20h30

IMANY + CHARLES PASI

Folk - Soul / Concert debout



Imany@Barron Clairborne

Entre ferveur soul et sobriété folk, Imany nous transporte dans une atmosphère feutrée et chaleureuse. Et on tombe sous le charme, forcément ! Charles Pasi, auteur-compositeur-interprète et virtuose de l'harmonica, distille avec talent ses larges influences. Une véritable révélation !

Tarifs : 15€ / 13€ / 10€ / 6€

Vendredi 10 fév. - 20h30

CHATROOM, Théâtre de Poche

Théâtre dès 14 ans

Dans un cyberspace, six ados sont vissés à leurs chaises et à leurs écrans. Ils chattent...

Entre rires et larmes, ce spectacle haletant brosse un portrait au vitriol de notre société, qui ne manquera pas de captiver les adolescents comme les adultes.

A voir absolument !

Tarifs : 15€ / 13€ / 10€ / 6€

Mercredi 15 fév. - 15h et 18h30

LES PETITES BRICOLES, Peter Rinderknecht

Théâtre d'objets dès 6 ans

Parabole de la vie moderne, ce spectacle nous raconte avec lucidité et humour l'histoire de la vie simple d'un paysan, faite de petits riens, d'amour, d'enfants qu'il faut élever, de maison qu'il faut agrandir, d'objets indispensables qu'il faut acheter...

Tarifs : 9€ / 6€ / 4€

Mardi 28 fév. - 20h30

LES JOURS HEUREUX, Le Voyageur Debout

Théâtre dès 7 ans

Alors qu'on les avait connu amis, Filomène et Félix se marient ! Ils vous ont choisi comme témoins, alors soyez les bienvenus à leur noce, ce sera forcément inoubliable !

Compagnie accueillie en résidence au Quai des Arts en 2011.

Tarifs : 15€ / 13€ / 10€ / 6€

Médiathèque

Renseignements : 04 50 01 46 60
mediatheque@quaidesarts-rumilly74.fr

Du 6 janv. au 15 fév.

KVETA PACOVSKA S'AFFICHE

**Espace d'exposition
du Quai des Arts**

Alchimie des formes et des couleurs, l'univers de cette plasticienne, illustratrice de livres pour les enfants, plonge dans un monde où signes, lettres et nombres rythment les œuvres.

Cette magicienne de l'abstrait aime surprendre, ouvrir des portes au lecteur-visitateur en jouant avec la peinture, les textes, les découpages, en lien étroit avec l'art contemporain.

Exposition présentée par la médiathèque dans le cadre du projet Formes et couleurs proposé aux écoles par les Services culturels de la Ville.

Mardi, jeudi et vendredi : 15h - 18h

Mercredi et samedi : 10h - 12h / 14h - 17h



Recensement de la population du 19 janvier au 25 février 2012

Comme chaque année, et ce, du 19 janvier au 25 février 2012, nos agents recenseurs, Mesdames Odile Lecomte et Danièle Mailland parcourront Rumilly afin de recenser les occupants de 400 logements environ. Chacune d'entre elle sera munie d'une carte officielle et vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui l'habitent.

Nous vous rappelons que votre participation est essentielle et obligatoire. Vos réponses restent confidentielles. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). Ils aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Renseignements
Service Population
Tél. 04 50 64 69 20



Odile Lecomte



Danièle Mailland

Un nouveau bureau de vote pour les élections de 2012

En 2012, les électeurs seront appelés aux urnes à deux occasions. **Pour l'élection présidentielle les dimanches 22 avril et 6 mai et les élections législatives, fixées les dimanches 10 et 17 juin.**

Afin de satisfaire aux directives préfectorales, un septième bureau de vote a été créé. Cette création obligatoire a pour conséquence un redécoupage électoral avec une nouvelle distribution des rues entre les circonscriptions propres à chaque bureau de vote. Ainsi, et sans même avoir changé d'adresse, vous pouvez vous voir affecter un

bureau de vote différent de celui qui recueillait votre vote précédemment.

Pour connaître votre bureau de vote, nous vous conseillons de bien vous reporter aux indications portées sur la nouvelle carte qui sera adressée à tous les électeurs en mars 2012.

Don du sang

Prochaines collectes
Attention ! Changement de lieu !
Centre de loisirs du Bouchet
Route de Lornay
Lundi 27 février de 7h à 10h30
Mardi 28 février de 15h à 19h



Rumilly, une histoire d'**Avenir**